

# Séance ordinaire du conseil de la Ville de Drummondville du 5 septembre 2023 à 19 h 00

### **ORDRE DU JOUR**

1.	OUVERTURE DE LA SÉANCE	
1.1	Aucun	
2.	RÉFLEXION	
2.1	Lecture de la réflexion	
3.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	
3.1	Adoption de l'ordre du jour	
4.	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX	
4.1	Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2023	
5.	CORRESPONDANCE	
5.1	Correspondance	
6.	DIRECTION GÉNÉRALE	
6.1	Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 29 août 2023	
6.2	Appui à la Semaine de la sécurité ferroviaire	
7.	FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	
7.1	Dépôt de la liste des dépenses autorisées	
7.2	Approbation de la liste des virements budgétaires du 4 juin au 19 août 2023	
7.3	Déneigement et transport de la neige du stationnement de l'UQTR (Demande de prix no DR23-DDP-059) Excavation Renaud Martel inc. au montant de 66 769,70 \$ (taxes incluses)	
7.4	Déneigement des édifices du secteur Saint-Charles (Demande de prix no DR23-DDP-060) Pelou-tech inc. au montant de 62 046,26 \$ (taxes incluses)	

7.5 Fourniture et livraison de déglaçant liquide et traitement de pierres abrasives (Demande de prix no DR23-DDP-061)

Lot 1 : Entreprises Faust et Fils inc. (Les) au montant de 26 904,15 \$ (taxes incluses)

Lot 2 : Somavrac c.c. inc. au montant de 64 069,24 \$ (taxes incluses)

7.6 Services professionnels - Plan directeur des infrastructures de nos futurs parcs industriels (Demande de prix no DR23-DDP-062)
Les Services EXP inc. au montant de 56 567,70 \$ (taxes incluses)

7.7 Interventions correctives sur diverses structures (Appel d'offres no DR23-PUB-077)

Constructions Loméco inc. au montant de 193 934,08 \$ (taxes incluses)

7.8 Ajout au contrat (Avenant 1) Services professionnels - Travaux d'infrastructures - Parc industriel Saint-Charles
Appel d'offres DR21-PUB-027

#### 8. CAPITAL HUMAIN

8.1 Dépôt de la liste d'embauches, de promotions et de mouvements de main-d'œuvre des employés

#### 9. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

- 9.1 Signature d'un acte de vente à intervenir avec la compagnie 9449-0935 Québec inc. relativement au projet de la Distillerie (lot 6 590 036) (CV21-3695-1)
- 9.2 Signature d'une entente promoteur à intervenir avec la compagnie 9244-9263 Québec inc. concernant le prolongement de la rue Lionel-Giroux (entre les rues Luneau et Cormier) (CV23-3190)
- 9.3 Mandat à la firme WSP Canada inc. concernant le prolongement de la rue Lionel-Giroux (entre les rues Luneau et Cormier) (génie et surveillance)
- 9.4 Mandat à la firme Englobe Corp. concernant le prolongement de la rue Lionel-Giroux (entre les rues Luneau et Cormier) (laboratoire)

#### 10. TRANSPORT EN COMMUN, STATIONNEMENT ET CONTRÔLE RÈGLEMENTAIRE

10.1 Aucun

#### 11. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

11.1 Aucun

#### 12. LOISIRS, VIE COMMUNAUTAIRE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

12.1 Adoption du bilan des réalisations 2022 et du plan d'action 2023 de la Politique d'accessibilité universelle

12.2 Prolongation du financement de l'Alliance centricoise pour la solidarité et l'inclusion sociale

#### 13. ARTS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

13.1 Signature d'ententes à intervenir avec les propriétaires de bâtiments partenaires au projet de musée à ciel ouvert

#### 14. DÉVELOPPEMENT ET RELATIONS AVEC LE MILIEU

14.1 Aucun

#### 15. INGÉNIERIE ET ENVIRONNEMENT

15.1 Signataire autorisé des licences d'utilisateur pour les données d'orthographies, de photographies aériennes et de LIDAR

#### 16. TRAVAUX PUBLICS

- 16.1 Signature d'une entente à intervenir avec Cascades Canada ULC inc. relativement à l'entretien du parc Antonio Lemaire pour 2024 à 2026 inclusivement (CV23-3181)
- 16.2 Signature d'une subvention à intervenir avec la Corporation de la Maison des arts de Drummondville concernant le réaménagement de certains espaces pour 2023, et ce, pour un montant de 48 700 \$ (CV23-3887)

#### 17. URBANISME

#### 17.1 Demandes de dérogation mineure

- 17.1.1 Immeuble situé au 1750 de la rue Saint-Onge Augmenter la hauteur maximale d'un bâtiment principal - Favorable
- 17.1.2 Immeuble situé au 1205 de l'allée du Soleil Réduire la marge avant minimale d'un bâtiment principal - Favorable
- 17.1.3 Immeuble situé au 355 de la rue Fleury

Réduire la distance à respecter entre une construction accessoire de type garage privé isolé et une ligne latérale et arrière de terrain - Favorable

17.1.4 Immeuble situé au 4780 du boulevard Allard

Augmenter la marge avant et la hauteur du bâtiment principal, augmenter la superficie de la construction accessoire de type garage privé intégré, autoriser une entrée charretière et une allée de circulation commune pour un usage de la classe d'usage H-1(habitation unifamiliale) - Favorable

17.1.5 Immeuble situé au 3115 du chemin Hemming
Augmenter la hauteur maximale d'un bâtiment principal - Favorable

- 17.1.6 Immeuble situé au 3239 du chemin Hemming Réduire la marge latérale totale minimale - Favorable
- 17.1.7 Immeuble situé au 65 de la rue du Colvert
  Augmenter la superficie de la construction accessoire de type garage privé intégré, autoriser
  de relier 2 constructions accessoires entre elles (garage et remise) et réduire la distance à
  respecter entre une terrasse sur le toit et le débord de toit Favorable
- 17.1.8 Immeuble situé au 4545 du boulevard Saint-Joseph Réduire la distance à respecter entre un perron et une ligne latérale de terrain - Favorable
- 17.1.9 Immeuble situé au 4547 du boulevard Saint-Joseph Réduire la distance à respecter entre un perron et une ligne latérale de terrain - Favorable
- 17.1.10 Immeuble situé au 4549 du boulevard Saint-Joseph Réduire la distance à respecter entre un perron et une ligne latérale de terrain - Favorable

#### 17.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)

17.2.1 Demandes de permis dans le cadre de plans d'implantation et d'intégration architecturale - P.I.I.A. (approbations - C.C.U. du 16 août 2023)

CCU Résolution	Adresse	Objet de la demande
23.08.19	1440, boulevard Mercure	Rénovation extérieure du bâtiment
23.08.20	123, chemin du Golf	Rénovation extérieure du bâtiment
23.08.21	199, rue Heriot	<ul> <li>Rénovation extérieure du bâtiment</li> <li>Nouvelle enseigne rattachée au bâtiment</li> </ul>
23.08.22	800-802, boulevard Saint-Joseph	Rénovation extérieure du bâtiment (ajout balcon extérieur - détails)
23.08.23	1102, boulevard Saint-Joseph	Nouvelle enseigne rattachée au bâtiment
23.08.24	520-7, boulevard Saint-Joseph	Nouvelle enseigne rattachée au bâtiment
23.08.25	2369, boulevard Mercure	Rénovation extérieure du bâtiment
23.08.26	1255, boulevard Lemire	Nouvelle enseigne rattachée au bâtiment (modules principal et secondaire)

## 17.3 Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

- 17.3.1 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser une habitation bifamiliale au 2560 du boulevard Mercure
- 17.3.2 Adoption du second projet de résolution relatif aux PPCMOI visant à autoriser les portes ouvrant sur un axe horizontal (de type porte de garage) sur la façade principale et selon certaines conditions au 630 de la rue Haggerty
- 17.3.3 Adoption de la résolution relative aux PPCMOI visant à augmenter la hauteur maximale du bâtiment principal et réduire le pourcentage de fenestration minimal pour la façade principale du bâtiment principal au 2115 du chemin de la Bourgade

#### 17.4 Divers

17.4.1 Aucun

#### 17.5 Règlements d'urbanisme

#### 17.5.1 Avis de motion

17.5.1.1 Avis de motion du règlement no RV23-5551 modifiant le règlement no 4308 relatif aux dérogations mineures et visant l'ensemble du territoire de la ville de Drummondville et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet d'augmenter le délai maximal de validité d'une dérogation mineure pour des travaux non réalisés ou n'ayant pas fait l'objet d'un permis

17.5.1.2 Avis de motion du règlement no RV23-5571 relatif au Programme Rénovation Québec 2023-2024 et visant certains secteurs répondant à des critères spécifiques et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet de mettre en œuvre un programme de subvention pour la rénovation de bâtiments résidentiels dans des secteurs répondant à des critères spécifiques, notamment la période de construction des bâtiments et le besoin de rénovation majeure de ceux-ci

#### 17.5.2 Adoption de projets de règlements - Consultation publique

- 17.5.2.1 Adoption du projet de règlement no RV23-5551 (l'ensemble du territoire de la Ville de Drummondville)
- 17.5.2.2 Adoption du projet de règlement no RV23-5571 (secteurs répondant à des critères spécifiques)

#### 17.5.3 Adoption de seconds projets de règlements

- 17.5.3.1 Adoption du second projet de règlement no RV23-5433-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet de modifier certaines zones du secteur ainsi que de prévoir, selon le cas, le type d'usages autorisés ainsi que toutes les normes applicables à la construction des bâtiments et au lotissement dans le cadre de la poursuite du projet de développement résidentiel Agora situé dans le prolongement de la rue Descartes au nord-est de la rue Gaillard
- 17.5.3.2 Adoption du second projet de règlement no RV23-5544-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet de permettre les habitations multifamiliales de 6 logements pour les propriétés situées sur la rue Melançon, soit à une distance approximative de 125 mètres au sud-ouest du boulevard Saint-Joseph
- 17.5.3.3 Adoption du second projet de règlement no RV23-5550-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'autoriser l'usage de service de traiteur avec aire de vente dans la zone P-704 et plus précisément au sous-sol de l'église Saint-Joseph aux 153 à 155 rue Saint-Marcel
- 17.5.3.4 Adoption du second projet de règlement no RV23-5552-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'autoriser les habitations multifamiliales de 4 logements dans la zone H-517, notamment pour la propriété située aux 57 à 59 de la rue Rajotte et pourrait s'appliquer également à l'ensemble des propriétés situées dans la zone
- 17.5.3.5 Adoption du second projet de règlement no RV23-5559-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'autoriser les habitations multifamiliales d'un maximum de 14 logements dans la zone H-701-1, et plus particulièrement aux 124 à 128 de la rue Saint-Albert
- 17.5.3.6 Adoption du second projet de règlement no RV23-5561-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet de permettre les habitations collectives dans la zone H-479 et plus précisément une maison de chambres pour des travailleurs de l'étranger au 77 de la rue Brock
- 17.5.3.7 Adoption du second projet de règlement no RV23-5562-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'autoriser l'aménagement de 2 nouveaux logements au sous-sol d'un bâtiment mixte situé à l'intérieur de la zone commerciale C-0017 et plus particulièrement au 182 de la rue Lindsay
- 17.5.3.8 Adoption du second projet de règlement no RV23-5563-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'autoriser la construction d'une habitation multifamiliale comprenant 53 logements qui sera située sur le boulevard Saint-Joseph Ouest entre la rue Boisclair et la place Bonneville, soit au 810 du boulevard Saint-Joseph Ouest
- 17.5.3.9 Adoption du second projet de règlement no RV23-5564-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'autoriser la construction d'un bâtiment mixte comprenant 3 logements qui sera situé au 2325 de la rue Saint-Pierre et l'agrandissement du bâtiment situé au 2345 de la rue Saint-Pierre afin d'y aménager 4 nouveaux logements à l'étage en mixité avec l'usage commercial existant

- 17.5.3.10 Adoption du second projet de règlement no RV23-5565-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'autoriser la construction d'une habitation trifamiliale à l'intérieur de la zone d'habitation H-715 et plus particulièrement au 34 de la 14e Avenue
- 17.5.3.11 Adoption du second projet de règlement no RV23-5567-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet de modifier le type d'usages autorisés à l'intérieur des zones d'habitation H-1228-4, H-1228-5 et H-1228-8 faisant partie du projet de développement résidentiel Domaine du Centre situé dans le secteur des rues Grande-Allée, 1<sup>re</sup> Allée et 2<sup>e</sup> Allée
- 17.5.3.12 Adoption du second projet de règlement no RV23-5568-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'autoriser l'usage 6392.1 « bureau d'affaires et administratif de compagnie » faisant partie de la classe d'usages C-3 (bureau) à l'intérieur de la zone commerciale C-739 et plus particulièrement au 195 de la rue Saint-Laurent, selon certaines conditions

#### 17.5.4 Adoption de règlements

- 17.5.4.1 Adoption du règlement no RV23-5553-1 modifiant le règlement no 4300 relatif au zonage ayant pour objet d'augmenter le nombre maximal de logements d'un bâtiment de 9 étages d'occupation mixte (résidentiel et commercial) et d'apporter des ajustements réglementaires notamment en regard de l'architecture du bâtiment et de l'aménagement de terrain
- 17.5.4.2 Adoption du règlement no RV23-5560 modifiant le règlement no 4303 relatif aux permis et aux certificats ayant pour objet d'autoriser, à l'intérieur de la zone d'habitation H-1127, que les services d'aqueduc et d'égouts puissent ne pas être établis sur la voie de circulation en bordure de laquelle la construction est projetée ou le règlement décrétant que leur installation est en vigueur

#### 18. AUTRES RÈGLEMENTS

#### 18.1 Avis de motion et dépôt de projets de règlement

18.1.1 Avis de motion du règlement no RV23-5062 modifiant le règlement no 3500 et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet d'établir le coût pour l'achat des données d'orthophotographies, de photographies aériennes et de LIDAR de la Ville de Drummondville

18.1.2 Avis de motion du règlement no RV23-5569 abrogeant le règlement no RV22-5478 et dépôt du projet de règlement

Le règlement a pour objet d'abroger le règlement no RV22-5478 lequel décrétait la cotisation payable par les membres de la SDC Quartier Saint-Joseph, le mode de calcul ainsi que le nombre de versements pour l'année 2023

18.2	Adoption de règlements
18.2.1	Aucun
18.3	Dépôt de certificat relatif au règlement
18.3.1	Aucun
18.4	Dépôt de certificat relatif à une résolution
18.4.1	Aucun
18.5	Divers
18.5.1	Aucun
19.	INFORMATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL
19.1	Les Bouquinistes (M. Jean-Philippe Tessier)
19.2	La Joséphine (Mme Catherine Lacoste)
19.3	Prix du bénévolat en loisir et en sport - M. Serge Gagnon (Mme Stéphanie Lacoste)
19.4	Tour de ville des nouveaux résidents (Mme Stéphanie Lacoste)
19.5	Collecte de sang de la mairesse (Mme Stéphanie Lacoste)
20.	PÉRIODES DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES
20.1	Période de questions concernant les affaires municipales de Drummondville
21.	PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL
21.1	Prochaine séance du conseil : 18 septembre 2023
22.	LEVÉE DE LA SÉANCE